



# Comité Bouliste Départemental de la Charente



COGNAC – Boulodrome couvert des Gabariers –  
DIMANCHE 18 MARS 2018

**TRIPLES MIXTES « TROPHEE DE France »  
M3/F3 -M4/F4 – LOISIRS -- PROMOTION**

- **COMPOSITION DES EQUIPES**

- **3<sup>ème</sup> division** : les équipes doivent être composées d'un M3 ou d'une F3 et peuvent être complétées par une licence promotion ou loisir et éventuellement d'une M4 ou F4. Possibilité de déclarer 4 joueurs avec obligation d'un M 3 ou F3 toujours présente sur le jeu.
- **4<sup>ème</sup> division** : l'équipe doit être composée obligatoirement d'un M4 - F4, les détenteurs d'une licence loisir ou promotion peuvent intégrer l'équipe. Obligation d'avoir toujours une F4 ou M4 présente sur le jeu.
- **Composition des équipes au niveau départemental.**

- **REGLEMENT DE LA MANIFESTATION**

- Compétition se déroulant en 4 parties – match nul autorisé.
- Tirage au sort 7 heures 15
- Tirage à l'issue de chaque partie
- Accueil et remise des licences à partir de 7heures 30
- Début des jeux 8 heures
- Durée des parties 2 heures ou 13 points
- Tenue vestimentaire obligatoire dès le début des jeux
- Règlement sportif de la FFSB appliqué
- Déléguée responsable désignée : Josette PLINET
- Arbitre désigné : Francis FLEURANCEAU
  - les deux triplettes finalistes dans les deux divisions disputeront le qualificatif ex-région Poitou le **DIMANCHE 24 JUIN 2018 au boulodrome du CHATEAU D'OLERON (CBD17)**
  - à l'issue duquel la triplète championne de chaque division sera qualifiée pour le France les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018 à VALS LES BAINS.

- **INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions devront être envoyées par écrit au plus tard le **LUNDI 12 MARS 2017** (feuille ci-joint)

**ENGAGEMENT : 15 €uros / équipe**

Madame Josette PLINET -45 rue Vorpsal 16100 COGNAC

TEL :06 78 36 69 26 --- [josette.plinet@neuf.fr](mailto:josette.plinet@neuf.fr)